L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 26 AVRIL 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES D'EMPLOI.

UNE personne de couleur, parfaitement recommandable, offre ses services à une famille qui se propose de voyager; elle s'occuperait aussi des enfants, et en cas d'indisposition servirait de garde-malade. Elle fournira les meilleures références. S'adresser par lettres aux initiales J. M., au bureau de l'ABEILLE ou au No 341 rue Magazine. 24avril—7f

DEMANDES.

ON demande une jeune fille sachant coudre, parlant le français et l'anglais. S'adresser à Mme Maillard, couturière de Paris, 227 1/2 rue Julie. 25 av—1 sem

GASOLINE 9c gal., huiles, stoves, lampes, etc. F. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

A VENDRE.

MEUBLES de seconde main en toute quantité pour du comptant. Ellison, encoignure Ste Anne et Royale. 8 av—1m

A LOUER

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Benjamin Banner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,489—Division C.—Attendu que Laura Trinchard, veuve de Benjamin Banner, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Benjamin Banner, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
26 avril—26—mai 1 5

Succession de Michael Doody.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,512—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Matthew Doody, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
25 avril—25 29—mai 4

Succession de Geronimo Jorda.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,173.—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr Rudolph Matas, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
17 avril—17 21 26

Succession de Thomas Heer, ou Harr, et Mme Mary Mulligan sa femme, décédée la première.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,918—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Amelia Heer, femme de Frederick Hausner, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
22 avril—22 26—mai 1

Succession de Edward Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,452—Division E—Attendu que Mme Adeline Kissinger, veuve de Edward Kane, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Kane, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
22 av—22 26—1er mai

Succession de Clément Pearson et Lucy Johnson, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,251, Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le tableau et compte présentés par Frederick Johnson, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
25 avril—25 29—4 mai

Solomon Blum vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,037—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Isaac K. Levy, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.
21 avril—21 25 29

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 37,619, Division B—Abbott & Diboll vs leurs créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession des biens faite en cette affaire par Abbott & Diboll et par R. W. Abbott et J. C. Diboll soit acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers. Qu'une réunion des créanciers de la dite raison sociale et de R. W. Abbott et de J. C. Diboll soit convoquée et tenue, conformément à la loi, pardevant Bussière Rouen, un notaire public de cette ville, commençant le 10me jour de mai 1894, à 11 h. A. M. Que Geo. C. Préot, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire. Et jusqu'à nouvel ordre de cette cour, que toutes procédures judiciaires contre les personnes et les biens des dits Abbott et Diboll, et du dit R. W. Abbott et du dit J. C. Diboll soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 5 avril 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
7avril—3f au 10mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,337—Division B—Charles Gaulon, Jr., vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Charles Gaulon, Jr., soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. Grima, Esq., notaire public, à son Bureau, No 14 rue Carondelet, en cette ville, commençant le MARDI, 15me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes les autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 11 avril 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
12avril—3f au 15 mai

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,267.—Division E.—Wm W. Charlton & Co., etc. vs. leurs créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires William W. Charlton et Charles H. Marks, individuellement et comme membres de la maison commerciale de Wm W. Charlton & Co., soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire public, en son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville commençant LUNDI, le 7me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Alf. H. Flemming Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 4 avril 1894.
(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
5 avril—3f au 7 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,329—Division "C"—Michael J. McAdam vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Michael J. McAdam soit convoquée et tenue pardevant John T. Michel, Esq., notaire public, en son bureau, No 130 rue Gravier, en cette ville, commençant JEUDI, le 26me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., afin de délibérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 10 avril 1894.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
11 avril—3f au 26 avril

SUCCESSION de Charles L. Hilger—No 9,244—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—Ordre de Cour—Attendu que dans cette affaire H. J. Grannis, administrateur de l'héritage de Ferdinand Hilger, une personne atteinte d'aberration mentale, actuellement un résident de Duluth, Minn., a demandé à la Cour la permission de transférer de l'Etat de la Louisiane, certains fonds actuellement dans cet Etat, appartenant au dit FERDINAND HILGER.
Il est ordonné par la Cour que toutes et telles personnes intéressées fassent valoir les raisons, si elles en ont si elles peuvent, dans les trente jours qui suivront la première publication de ceci, pour lesquelles le dit H. J. GRANNIS ne serait pas autorisé à transférer les dits fonds de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 26 mars 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Une copie exacte:
P. A. DUCOING, Député Greffier.
29 mars—3 f au 30 jrs

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Mary B. Palmes vs Mme Mary Keenan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,396.—En vertu d'un alias pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI 9 mai 1894, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de la défenderesse, Mme Mary C. Keenan, alias Mlle M. Johnson dans la cause de l'action dans le procès No 42,045 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, intitulé Mlle M. Johnson versus Veuve M. A. Parminter, étant un appel par la défenderesse d'un jugement en faveur de la dite Mlle M. Johnson contre la défenderesse par la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire intitulée Mlle M. Johnson vs Mme M. A. Parminter, No 25,135 du dossier de cette Cour; le dit jugement étant pour $56. 50 et les frais.
Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril 26—1 5 9 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage

—D'UNE—

Propriété améliorée de valeur rue Magazine, entre Washington et Sixième.

(La rue en arrière étant la rue du Camp)

—DANS L'AFFAIRE DE—

Home Mission Board, de la Southern Baptist Convention,

—VERSUS—

George C. Auer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 42,404—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 16 avril 1894 et signé le 20 avril 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 30 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Washington, Camp et Sixième; deux des dits lots sont désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan de Blanchard, voyer, par acte pardevant John Bender nagel, notaire public, le 20 avril 1880, et l'autre lot par le No 1 sur un plan de Ferguson, voyer, par acte pardevant Pedesclaux, notaire public, le 13 juin 1858, chacun mesurant trente pieds un pouce et une ligne de face à la rue Magasin sur cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant sur les lieux; l'acquéreur assumera le paiement des taxes sur la propriété pour l'année 1894.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 avril—26—mai 3 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une Table de Billard, Etc., Bail et Droit d'Occupation.

N. O. Brewing Association vs. Poujol & Salvant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 42,035.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, LUNDI, 30 avril 1894, à 2:30 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Au local No 205 rue du Canal—
1° Une Table de Billard et les accessoires.
2° Tout le droit, titre et intérêt des défendeurs dans le bail du local No 205 rue du Canal, fait par Mme M. S. Duggan (T. L. Bayne, agent,) le 9 septembre 1893 avec Poujol & Salvant, et s'étendant jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $175 par mois.
Et au cas où le dit bail ne se vendrait pas, alors on offrirait;
3° Le droit d'occupation du dit local No 205 rue du Canal de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1894.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18avril—18 23 26 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs. Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Deux lots de terre,** étant les lots Nos 1 et 2, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 149, borné par les rues Jersey, Marengo, Laurel et Constantinople, et mesurant soixante pieds de face sur la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure Jersey et Marengo.
2° **Un lot de terre,** situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'ilet No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces.
Ensemble avec toutes les améliorations, etc., sur les dites propriétés.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET. Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 mars—28—avril, 5 12 19 26—mai 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété du Sixième District.

Mlle Rosa P. Kron vs. Sarah M. Kron et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 41,775.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 23 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses etc. situé dans le 6ème District de cette ville, désigné par le No 20, de l'ilet No 9, borné par les rues Laurel, Marengo, Annonciation anciennement Jersey et Milan, d'après une esquisse lithographique déposée au bureau de A. Mazureau, ex-notaire, le dit lot formant l'encoignure des rues Laurel et Marengo et mesurant 30 pieds de face à la rue Laurel sur 125 pieds 2 pouces de profondeur à la rue Marengo.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 avril—19 26—mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une machine hydraulique de valeur pour fabriquer des briques.

Mme Catharine Gab, veuve, vs. Le Hydraulic Pressed Brick Co., Limité.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,419—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 7 mai 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Au local, dans l'ilet borné par les rues Robert, Upperline, Levée et Water—
Une machine hydraulique Grant pour fabriquer des briques.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25avril—25 30—mai 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de Souliers, Dry Goods.

Le Gardner & Estes Co. vs. Moore, Levy & Co., procès No 41,585.

Blacker Garstle & Co. vs. Moore, Levy & Co., procès No 41,598.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 30 avril 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—
A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres—
4 caisses Souliers.
2 caisses Dry Goods.
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18avril—18 23 26 30

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriétés dans le Septième District.

H. H. Frederick vs. Bayley Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 42,101. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un morceau de terre en triangle,** anciennement connu par le numéro trois cent quatorze de la ville de Carrollton et maintenant situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove Jackson, Vingtième et le New-Orleans Shell Road. Le dit triangle est désigné sur les Rolls des Assessements par le No 668.
2° **Un certain morceau de terre** connu par le numéro trois cent quinze de la ville de Carrollton, maintenant situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Vingtième, Last, Holly Grove et le New Orleans Shell Road. Le dit morceau de terre est désigné par le numéro six cent soixante-sept sur les Rolls des Assessements.
3° **Un morceau de terre en triangle,** situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Last et Vingtième, désigné sur les Rolls des Assessements par le No six cent soixante-six.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5avril—5 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Caroline Busch; Procès No 25,712.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Amelia Mary Bystle, et Daniel P. Bystle, son mari; Procès No 25,713.

Buck, Dinkelspiel & Hart, en liquidation, versus Mme Agnes Spatz; Procès No 25,714.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE Orléans—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tous les droits, titre et intérêt de chacun et de tous les défendeurs dans l'affaire ci-dessus respectivement de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, anciennement ville de Lafayette, paroisse Jefferson, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Tchoupitoulas (anciennement Levée), Troisième et Water (anciennement Chemin Publique ou Landing), et désigné par le No 12, sur un plan de Hugh Grant, alors voyer de ville de Lafayette, fait le 29 décembre 1842 et déposé à l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure au pied américain 25' 10" et 6 1/2" de largeur dans le fond, sur une profondeur de 92' 3" et 4" sur la ligne qui le divise du lot No 11, et 91' 10" et 1" sur la ligne qui le divise du lot No 13.
2° **Un autre lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même ilet et District que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No 9, mesurant 25' 9" 7" de face à la rue Water, 25' 10" et 6 1/2" de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne du lot No 10 de 92' 3" et 5", et sur la ligne du lot No 8, 91' 10" et 2".
Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12avril—12 19 26 mai3 10 16

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes Attention!

$960

—EN—

LOYERS ANNUELS.

Propriétés Foncières

DE CHOIX

Dans les Premier et Sixième Districts!

La Jolie Résidence à Deux Etages **No 367 rue Carondelet.**

Louée à bail à raison de $600 par an.

Et le Cottage Confortable, No 104 Avenue Napoleon.

Rapportant annuellement $360.

Vente pour effectuer un partage.

George W. Hutchinson vs Frederick W. Hutchinson.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 42,083, Division B.

MERCREDI, 23 mai 1894, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, à midi, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, rendu le 16 avril 1894, et signé le 20 avril 1894, nous procéderons à la vente à l'encan de la propriété ci après décrite—
1° **Deux certains lots de terre,** avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 202, borné par l'avenue Napoléon, les rues Iéna, Constance et Magasins. Les dits lots sont désignés par les Nos 7 et 8 et mesurent comme suit, à savoir: Le lot No 7 mesure 30 pieds de face à l'avenue Napoléon sur 150 pieds de profondeur; le lot No 8 mesure, d'après un plan déposé en l'étude de O. De Armas, ancien notaire, 31 pieds 9 pouces 2 lignes de face à l'avenue Napaléon sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.
2° **Une portion de terre,** située dans le même district et ilet, mesurant 31 pieds 9 pouces et 2 lignes de largeur sur une profondeur de 50 pieds, étant les arrières portions des lots 17 18, sur un plan fait par Louis Surgi, voyer, daté le 15 mai 1835, et déposé au Bureau de Wm. Boswell, ancien notaire. Immédiatement à l'arrière du lot No 8.
3° **Une certaine pièce ou portion de terre,** située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 241, borné par les rues Carondelet, Baronne, Thalie et Melpomène. La dite portion de terre est désignée par la lettre C, d'après un croquis fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer de la ville, le 10 février 1879, et annexé pour référence à un acte de vente passé pardevant James Fahey, notaire, le 31 mars 1879, et la dite portion de terre mesure, conformément au dit croquis, 31 pieds 11 pouces et une 1/2 ligne de face à la rue Carondelet, et s'étendant en profondeur, entre lignes parallèles, de 159 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté la plus près à la rue Melpomène, et 127 pieds 9 pouces et 5 lignes sur l'antre ligne de côté, sur laquelle profondeur la dite propriété se raccourcie à angles droits de 7 pieds 11 pouces et une 1/2 ligne, et une seconde profondeur de 31 pieds 10 pouces et 7 lignes, et 24 pieds sur la ligne du fond, le tout plus ou moins en mesure américaine.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connues comme le local No 367 rue Carondelet, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou pouvant y appartenir.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit à 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et feront un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
Les actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire aux frais des acquéreurs.
Les plans sont à la Bourse.
E. CURTIS & CO., Encanteurs de Propriétés Foncières, 201 rue Canal.
22 av—22 23 24 25—mai 2 9 16 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

VENTE PEREMPTOIRE

D'un Bon assortissement de Meubles de salon, chambres à coucher, cuisine, etc., miroirs et articles divers. Egalement, un beau piano (Upright)

SERONT vendus à l'enchère, VENDREDI, le 27 avril 1894, à 11 heures, à la résidence, encoignure Tremé et Ste-Anne.
Conditions—Comptant.
ALBERT PAUL, Encanteur.
25 avril—25 26 27

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Propriété Cottage dans le Troisième District.

No 39,603.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Succession de Mme Aleit Musemann.

PAR DANZIGER & STERN, D. DANZIGER, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet.—MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, daté et signé le 16 avril 1894, dans l'affaire ci dessus, il sera vendu à l'encan—

1° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Kerlerec, Columbus et Derbigny, mesurant au pied Anglais, 31 pieds 6 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 100 pieds. Etant la même propriété que le feu Heinrich Mussmann a acquis durant la communauté existant anciennement entre lui et la dite Mme Aleit Mussmann, par achat de Mlle Lucie Hincks par acte passé pardevant André Doriocourt, Jr., ancien notaire en cette ville, le 6me jour de janvier 1886.
Les améliorations consistent en un joli cottage No 281 rue N. Roman, retiré du trottoir et ayant 4 chambres et 2 cabinets, galerie, etc.; aussi, un petit shop ayant 2 chambres, hangar, cuve, etc;
2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Remparts, Espagne, Washington et St Claude mesurant à peu près 30 pieds plus ou moins de face à la dite rue Remparts, sur une profondeur de 95 pieds entre lignes égales et parallèles. Etant la même propriété que le dit Henrich Mussmann a acquise durant la communauté qui existait anciennement entre lui et la dite Mme Aleit Mussmann.
Les améliorations consistent en un cottage double Nos 587 et 589 rue N. Remparts, ayant de chaque côté 4 chambres, cuve, hangar, etc. Loué $9 par mois chaque côté.
Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste, s'il y en a, doit être garanti par privilège et lien du vendeur, représenté par des billets hypothécaires payables un et deux ans à partir de leur date respective et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement final. L'acquéreur paiera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent.
Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 avril—21 25—2 9 16 23 mai

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage entre les héritiers.

Une jolie Résidence dans le district des fleurs.

No 217 rue Deuxième, entre Prytanée et Colisée.

Le terrain mesure 89 4-4x102.

Louis M. Grossman vs Adolphe Grossman & als.

No 41,664 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 59 rue Carondelet.—MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de vente signé le 14 et 27 mars 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan—
Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, Colisée et Prytanée.
Laquelle portion de terre est désignée par la lettre "B," sur un plan et certificat de voyer fait par L. H. Pilié, voyer, et mesure, au pied américain, 89 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations portent le numéro municipal 247 rue Deuxième et consistent en une résidence en bois à deux étages et mansarde, retirée de la banquette, ayant de grandes plates bandes et jardin et large vérandahs de face et en arrière, et contenant corridors, salons, boudoir, salle à manger, cuisine, office, chambres à bain, et au deuxième étage 6 chambres et dans les mansardes 2 chambres finies avec cabinet à chaque chambres.
La propriété peut être visitée avec des cartes des encanteurs, et est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1894, à raison de $72.50 par mois.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans représenté par des billets d'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final, garantis par privilèges et lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.
L'acte de vente doit contenir toutes les clauses de garanties non aliénando, le transfert de la police d'assurance et 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès.
L'acquéreur assumera les taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant.
Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 mars—31—av 4 11 18 25—mai 2

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA BELLE RESIDENCE EN BRIQUES A DEUX ETAGES, No 48 N. Remparts

Entre Douane et Bienville;

—ET—

L'Elégante résidence en briques, AVEC BELLES PELOUSES, No 107 Avenue de l'Esplanade,

—COIN—

N. O. de la rue Dauphine,

Succession d'Edward C. Billings.

No 41,476—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 20 avril 1894, de l'Hon. G. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division "E," dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-après décrites, à savoir:—
1° **La belle résidence en briques à deux étages,** avec mansarde, située dans un quartier central, No 48 Nord Remparts, dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Bourgogne, Bienville et Douane, contenant vestibule, salon, salle à manger, cuisine et autres chambres au premier étage, et hall, six chambres à coucher au second étage, avec grande cour pavée, citerne, etc. Le lot de terre mesure 42 pieds 1 5/8 pouce de face à la rue des Remparts, sur 97 pieds 7 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, borné du côté le plus rapproché de la rue Bienville par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu autrefois à N. N. Wilkinson, et de l'autre côté par la propriété appartenant maintenant ou ayant appartenu autrefois à H. B. Cénas. La dite propriété fait partie de deux lots désignés primitivement par les Nos 47 et 48. Elle est parfaitement située près de la rue du Canal, et convient admirablement à une résidence privée ou à celle d'un homme de profession, et elle a une très belle apparence.
2° **L'élégante résidence élevée,** en briques, avec belles pelouses, No 107 avenue de l'Esplanade, coin nord-ouest de la rue Dauphine, dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Esplanade, les rues Kerlerec, Dauphine et Bourgogne. Elle est en retraite (éloignée de la banquette), entourée d'une belle grille en fer et de larges galeries, devant et derrière. Elle a un grand hall central, un salon, une salle de réception, une salle à manger, un cabinet pour porcelaines, un office, un ascenseur pour salle à manger, une salle à déjeuner, trois chambres à coucher, et une chambre à bain à l'étage principal; les mansardes sont assez spacieuses pour y établir plusieurs chambres, si on le désire. Au rez-de-chaussée, un grand hall, six chambres à coucher et autres chambres, cuisine, cave, chambre à provisions, quatre citernes, deux hydrants, etc. Le terrain est pavé en pierre artificielle, Schillinger, avec plates-bandes et pelouses. Le terrain mesure 81 pieds de face à l'avenue de l'Esplanade, sur 130 pieds de profondeur et face à la rue Dauphine. Cette résidence est complète dans tous ses détails et est dans le meilleur état. Elle est située dans la partie la plus agréable et la plus accessible de l'avenue de l'Esplanade, et elle est environnée de lignes de chemins de fer urbains et à quelques minutes de marche de la rue du Canal. Dans son voisinage immédiat se trouvent les belles résidences de quelques uns de nos citoyens les plus en vue. Il faudra une carte pour examiner la propriété.
Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au choix de l'acquéreur; le reste à un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis spécialement par hypothèque et le gage du vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets. Les bâtisses devront être toujours assurées et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur devra aussi assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix d'adjudication. Dix pour cent sur le prix d'achat comptant au moment de la vente pour assurer la ratification de la dite vente.
Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 avril—22 28—mai 5 12 19 23

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en bois à deux étages No 168 rue Robertson, entre les rues Ste-Anne et Dumaine.

Succession de Jean-Baptiste Desprats.

No 41,044—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 129 rue Commune—Le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 2 avril 1894, Dossier No 41,044, pour le compte de la succession de Jean Baptiste Desprats, décédé, il sera vendu à l'encan—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, ilet 179, borné par les rues Robertson, Villeré, St-Anne et Dumaine, lequel lot mesure 27 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Robertson sur 95 pieds 10 pouces et 7 1/2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, toutes mesure américaine, le tout d'après un plan à la vente.
Les améliorations comprennent Une Bâtisse en Bois à Deux Etages recouverte en ardoises, dans la partie principale ayant 8 chambres et une cuisine à deux étages avec 6 chambres, citernes, etc. donnant un revenu de $30 par mois, à proximité des chars urbains, des églises, des écoles, du marché, etc.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit avec 8 0/0 d'intérêt par an, lien du vendeur, avec toutes les clauses de garantie usuelles, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année courante, au-dessus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Antoine Doriocourt, Esq., notaire public, bureau No 18 rue d'Orléans.
4 avril—4 15 18 29—mai 2 6 7 8 9

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 42,384, Division D.—Chas. C. Heyl vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire soit et est par le présent acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion desdits créanciers soit convoquée et tenue pardevant M. T. Ducros, Esq., notaire public, en son bureau, No 138 rue Gravier, en cette ville, le MARDI, 1er jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 16 avril 1894.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
17avril—17 24—1er mai

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage A ALGER, No 113 rue Elmire, Coin de la rue Evelina.

A L'ENCAN.

Thos J. Courtney et als vs Frank Lynch et als.

No 39,147—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E.

PAR J. H. O'CONNOR & Co—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau No 56 rue Carondelet. MERCREDI, 30 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci-dessus le 11 avril 1894 et signé le 23 avril 1894, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:
Le cottage No 113 rue Elmire, dans le cinquième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Elmire, Evelina, Chestnut et Market.
Le terrain est composé de deux lots, Nos 21 et 22 et mesure chaque 30 pieds de face à la rue Elmire sur une profondeur de 120 pieds.
Le lot No 22 forme l'encoignure des rues Elmire et Evelina. Le cottage est retiré de la banquette et a 5 chambres; rapportant un bon loyer.
Conditions de la vente—Comptant. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de cette année 1894 en sus du prix de leur adjudication et devront faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant B. Rouen, notaire.
25 avril—25—mai 2 9 16 23 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante

—DE—

propriété de valeur, propriété améliorée dans le premier district.

La résidence en briques à trois étages, No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope.

A L'ENCAN. A CREDIT.

Succession de Thomas W. Bethick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR JOHN H. O'CONNOR—Alfred C. Green, encanteur. Bureau No 56 rue Carondelet — MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire, ci dessus le 21 décembre 1893, et un ordre subséquent daté et signé le 21 mars 1894 il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:
1° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Lee Circle, St-Charles Delord et Calliope, désigné comme lot A sur un plan de L. H. Pilié, assistant voyer de la ville, le 11 octobre 1881, et mesurant conformément 23 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles et est composé d'une portion du lot original No 11.
Les améliorations sur le dit lot de terre consistent d'une résidence en briques à trois étages connue par le No 271 rue Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, vestibule au premier, plusieurs chambres à coucher.
Conditions de la vente.—Comptant ou un tiers comptant, la balance à un crédit d'un et deux ans avec intérêt de 7 pour cent par an garantis par hypothèque et privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie, tout au gré des acquéreurs. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère au moment de la vente.
Frais des acquéreurs.
Actes de vente pardevant Wm Morgan Gurley, notaire.
27 mars—27 28—4 11 18 25 avril—2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

DOUBLE COTTAGE DE CHOIX

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT

Nos 299 et 299 1-2 avenue de l'Esplanade,

Entre les rues Prieur et Johnson.

AUX ENCHÈRES.

Succession du Dr J. F. Beugnot.

No 23,676—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 56 rue Carondelet—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, rendu et signé dans l'affaire ci-dessus, le 29 mars 1894, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir:
Le charmant cottage double Nos 299 et 299 1/2, avenue de l'Esplanade dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue de l'Esplanade et les rues Kerlerec, Prieur et Johnson.
Le terrain comprend deux lots désignés par les numéros 7 et 8, d'après un plan dressé par J. A. Depouilly, assistant voyer de ville, en date du 26 octobre 1866 et déposé à l'étude de W. J. Castell, notaire.
Les dits lots se touchent et mesurent 29 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à l'avenue de l'Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.
Les cottages sont retirés de la rue et sont très attrayants dans leurs apparences et par le bas prix, ils commandent toujours un bon loyer, rapportant maintenant $480 par an.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, le reste s'il y en a un crédit d'un et deux ans avec intérêt de 6 pour cent par an, privilège et lien de vendeur avec toutes les clauses de garanties. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 pour cent du prix de son enchère comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Edgar Grima notaire.
1 avril—1 4 11 18 25—mai 2 9

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette Commode Résidence en Briques

Avec Terrains Spacieux et Bien Entretenus.

No 163 RUE ANNONCIATION

Coin de la rue Terpsichore.

Succession de Howard A. Marks.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,910.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune,— MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1894 et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus—
La résidence en briques à deux étages bien bâtie, avec mansarde, recouverte en ardoises, No 163 rue Annonciation, coin Terpsichore, retirée de la banquette, avec grillage, ayant couloirs à chaque étage, salon double, salle à manger, cuisine avec range, office, chambre à blanchisseuse, etc. chambre à bain et balcon au premier étage et deux grandes chambres dans la mansarde. Les principales chambres sont bien disposées, eau chaude et froide dans la cuisine et la chambre à bain. Il y a une bâtisse dans le fond, ayant une chambre à repasser, chambre à charbon et bois et grandes chambres dans le haut, hydrant. 3 cuves etc; le terrain est grand, avec un grand jardin de face et sur les côtés, une cour bien pavée dans le fond, le tout décrit comme suit, à savoir:
Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Constance et Melpomène, mesurant, ensemble, 56 pieds 5 pouces et face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 114 pieds 1 pouce et 4 lignes et face à la rue Terpsichore, entre lignes parallèles, et fait face à une double ligne de chemin de fer et une rue pavée en granit et est située dans une des meilleures parties de la jolie et large rue. Cette résidence bien bâtie est très commode et convenable.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt, les actes doivent contenir les clauses de transfert de polices d'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant.
Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 avril—5 11 18 25—2 9 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de Choix pour Bâtir,

—AU COIN—

Des rues Jefferson et Jeannette,

Près de la station des Chars Electriques.

Succession de Thos L. Preston.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,156.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE., Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 avril 1894, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée et aussi pour le compte des co-propriétaires—
Cinq certains lots de terre, coin des rues Jefferson et Jeannette, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Jeannette, Cinquième et Cambronne, désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Jefferson sur 150 pieds de profondeur sur et face à la rue Jeannette, et entre lignes parallèles. A une courte distance de la station des chars électriques de Carrollton, et dans un district qui se développe rapidement.
Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à 1 et deux ans de crédit, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses de garantie usuelles. Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 et feront un dépôt de 10 pour cent comptant.
Acte de vente pardevant F. J. Aleix, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
18 av—18 25—mai 2 9 16 23

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI — SHORTEST QUICKEST AND BEST WITH THROUGH SLEEPING CARS — 11 HOURS TO BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

—LA—

BELLE, CONFORTABLE

—ET—

BIEN SITUEE

Résidence en Briques,

Avec Remise

—ET—

Terrains Spacieux ET ORNÉS,

No 192 rue Félicité,

Entre Colisée et Chestnut,

PRÈS DU PARC COLISÉE,

Et dans un voisinage tranquille et excessivement raffiné,

LA RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

Bien située et rémunérative,

No 386 rue Carondelet,

ENTRE

Melpomène et Terpsichore,

—ET—

Trois Beaux Terrains Contigus pour bâtir,

—ET UNE—

Grande Ecurie en Briques, RUE JOSEPHINE,

Entre Magazine et Constance, à proximité du Marché Magazine, des Ecoles et des Eglises.

A L'ENCAN.

Succession de Mme Elizabeth McGinty

No 41,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la paroisse d'Orléans, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 27 mars 1894, et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, les propriétés foncières de valeur décrites ci-après, à savoir—
1° **Cette résidence splendide en briques à deux étages** No 192 rue Félicité entre Chestnut et Colisée, bâtie, retirée du trottoir avec galeries de face devant avec colonnes Corinthiennes, vestibule, corridors spacieux en haut et en bas, des salons élégant avec arches, salle à manger, bibliothèque, cuisine, chambres en porcelaine de Chine, office, cuisine, chambres pour laver et repasser, compartiments en bas pour le bois et le charbon, six magnifiques chambres à coucher et chambre à bain au premier étage, et premier étage de la bâtisse du fond qui est détachée. L'écurie et a remise est une bâtisse substantielle en briques à deux étages construite au fond des terrains et ayant un chemin pour voitures sur la rue Félicité pour y rendre.
Les terrains sont spacieux, entourés par une clôture en fer substantielle, avec un grand jardin sur le côté et une arrière cour admirablement pavée, le tout mesurant 84 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité sur environ 120 pieds de profondeur, et est composé de deux portions de terre décrites ci-après, à savoir:
Premièrement, un certain morceau ou certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Colisée, Chestnut et Ste-Marie, désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant W. J. Castell, ex notaire public en cette ville, à la date du 8 mars 1870, lequel mesure, ou laquelle portion de terre mesure 50 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 120 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne vers la rue Chestnut, 125 pieds 4 pouces et 4 lignes (plus ou moins) sur l'autre ligne de côté vers la rue Chestnut et 50 pieds de largeur sur la ligne du fond. Le dit morceau ou la dite portion de terre étant composé de tout le lot désigné par le No 5, et 17 pieds 11 pouces et 7 lignes du lot adjacent, désigné par le No 6 sur un plan dressé par J. Rozenstein voyer, daté le 7 décembre 1860, une esquisse duquel est annexée au dit acte passé pardevant le dit W. J. Castell, ex notaire, à la date du dit 8 mars 1870.
Et, deuxièmement, un autre certain lot ou portion de terre situé dans le même district et ilet et contigu au morceau ou portion de terre décrit ci-dessus, mesurant environ 34 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Félicité, sur environ 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne du côté opposé, vers la rue Colisée; le dit lot ou la dite portion de terre étant composé d'une partie du lot primitif désigné par le No 2, pris sur le côté du dit lot No 2, moins 3 pieds 3 pouces de face à la rue Félicité sur toute la profondeur de ceci, vendu à W. C. Flower, par la veuve et les héritiers de John McGinty, d'après un acte pardevant Jas. J. Woulfe, notaire, daté le 23 mai 1892. La dite partie de ceci vendue à B. McCloskey étant plus rapprochée de la rue Chestnut, et adjacente au lot No 1.
Cette résidence exquise est en bon état, sa construction étant du meilleur matériel aucune dépense ayant été épargnée pour la faire complète dans tous ses détails. Les galeries en bas sont faites en maçonnerie solide et par-terre avec des dalles, les escaliers étant en marbre. Les chambres sont spacieuses, ont des plafonds élevés et de grandes ouvertures, donnant de la clarté et de la ventilation, ornées de cheminées élégantes en marbre avec des lavabos stationnaires et sont admirablement décorées partout. Près du parc Colisée et dans un des voisinages les plus choisis pour une résidence aristocratique dans la ville.
2° **La résidence en bois à deux étages bien située et recouverte en ardoises,** No 386 rue Carondelet, entre Melpomène et Terpsichore, avec une jolie clôture un peu retirée du trottoir avec une grande cour devant avec parterre ornementé et pavage Schillinger, ayant galerie double devant, corridors en haut et en bas, ayant dix chambres en tout, citernes, dépendances, etc. Le lot est décrit comme suit à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, St-Charles, Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 20, sur un plan dressé par W. J. Thompson, voyer, le 20 janvier 1844, déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de G. R. Stringer, ex-notaire public en cette ville, lequel lot mesure d'après le dit plan 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Dans un voisinage admirablement amélioré et agréable, en bon état, cette propriété de choix est convenable comme demeure ou comme placement de première classe, commandant des locataires de première classe. Vendue sujette au bail actuel qui expire le 1er octobre 1894, à raison de $180 par an.
3° **L'Ecurie Confortable en Bois et en Briques et le beau lot spacieux** No 226 rue Joséphine, entre les rues Magazine et Constance, décrit comme suit: Un certain lot ou certaine portion de terre, située et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans le dit ilet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désigné par la lettre B, sur une esquisse annexée à un acte de vente de Thos. C. Salter à Louis Facssel, passé pardevant le dit Castell, ex-notaire, à la date du 6 mai 1869, et aussi sur l'esquisse d'arpentage et dessin de P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, mesurant d'après les dites esquisses 29 pieds 7 pouces et 1 4/10 de lignes de face à la rue Joséphine sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, étant tout le lot désigné par le No 18, moins 2 pieds et 5 3/10 de lignes enlevés du côté le plus rapproché de la rue Constance, sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1854 et déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.
Vendus sujet au bail actuel du locataire, expirant le 30 novembre 1896 à raison de $240 par an.
4° **Deux certains lots ou portions de terre** situés et étant dans le dit Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Magazine, Jackson et Constance, désignés par les lettres E et F sur une esquisse d'arpentage faite par P. A. D'Hémécourt, sous-voyer de la ville, datée mars 1893, qui y est annexée pour que l'on s'y réfère. Les dits lots de terre sont adjacents l'un à l'autre et mesurent ensemble d'après la dite esquisse en mesure américaine, 50 pieds 6 pouces 6 lignes de face à la rue Joséphine sur 111 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les dits lots sont formés de et sont parties des lots primitifs, désignés par les lots 17 et 20 sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1844, déposé au bureau de D. I. Ricardo, ex-notaire public en cette ville.
Ces lots splendides sont à proximité du Marché Magazine, des magasins, des églises, des écoles et des lignes de chars urbains, et sont excessivement désirables pour bâtir.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets divisés en coupons afin d'être agréable aux parties intéressées, spécial ment garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection; les polices d'assurance devront être transférées et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, au dessus du prix d'adjudication, et déposeront 10 pour cent comptant au prix d'achat au lieu de la vente.
Actes de vente pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
31mars—31 avril 4 11 18 25 mai 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE Vente à l'Encan

—DE—

PROPRIETES

Dans les Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

RUE DU CANAL,

No 132, entre les rues St-Charles et Carondelet, la propriété en briques à trois étages,—magasin et résidence, occupé par Mme Trouilly loué par elle avec un bail expirant le 30 sept. 1894,

—A RAISON DE—

$3,600 par an.

AVENUE ST-CHARLES,

No 374, entre les rues Thalie et Melpomène, résidence élégante à deux étages.

RUE STE-MARIE,

Nos 277 et 279, élégante résidence double à deux étages, retirée de la rue.

RUE DE LA LEVEE,

Entre les rues Domaine et St-Philippe.

TROIS

Superbes Magasins en briques à trois étages, connus sous le nom de Magasins du Marché, Nos 239, 239 1/2 et 241 rue de la Levée, vis-à vis le Marché Français, tout près du Dépôt de Freight et de celui des Passagers du Southern Pacific R. R., la place Jackson et autres bâtisses publiques. Vendus sujets à leurs baux; rapportant

$2,580 par an.

A l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine, trois résidences.

RUE FRANKLIN,

No 64, entre les rues Bienville et Conti, une résidence à un étage.

RUE QUARTIER,

No 172, entre les rues Tremé et St-Claude, un cottage.

RUE ST-LOUIS,

Nos 369 et 371, entre les rues Galvez et Johnson, maison double.

RUE ST-LOUIS,

Nos 373, 375 et 377 entre les rues Johnson et Galvez, maison double, retirée de la rue sur chaque terrain.

RUE ROBERTSON,

No 467, entre les rues St Antoine et Bagatelle, une jolie maison double.

RUE LAPEYROUSE,

No 154, entre les rues Dorgenois et Rocheblave, une jolie maison double.

RUE CLARA,

Nos 245 et 245 1/2, entre les rues Calliope et Euphrosine, une maison à deux étages, retirée de la rue.

RUE ST-JOSEPH,

No 60, entre les rues Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, résidence en briques à deux étages.

Coin des rues Jena et Dryades,

Neuf magnifiques terrains à bâtir.

RUE TCHOUPITOULAS,

No 1,288, entre les rues Général Taylor et Austerlitz, un cottage élégant et élevé.

Trois Ilets, Bornés

1. Van Buren, Quatrième, Clio et Erato; 2. Par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie; 3. Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren.

RUE PREMIÈRE,

Entre les rues Martin et Clara, un terrain vacant.

RUE FÉLICITÉ,

Entre les rues Howard et Liberté, un terrain vacant.

Coin Dumaine et Tonti,

Elégante maison double à deux étages.

Succession de Thomy Lafon.

No 41,124—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue de la Commune.—Le MERCREDI, 16 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du Rez-de-Chaussée de l'Hôtel St-Charles,** rue St Charles, entre Gravier et Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 avril 1894, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues **St-Joseph, North Market, Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée,** dans le Premier District de cette ville désigné par le No 7, et signé par les parties en cause, selon l'acte par Edward Barnett, ancien notaire, et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire, le 11 avril 1867, et mesure 22 pieds 4 pouces de face à la rue **St-Joseph,** sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux chambres à chaque étage; une bâtisse en briques à deux étages, ayant une chambre et un cabinet à chaque étage, citerne, lieux d'aisances, etc., portant le numéro municipal 60 rue **St-Joseph.**
2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, plus les dépendances, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Clara, Euphrosine, Magnolia et Calliope,** et désigné par le lot No 13, d'après un plan fait par L. H. Pilié, daté du 31 mars 1858, et déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire en cette ville; le dit lot de terre mesure (mesure américaine) 29 pieds de face à la rue **Clara,** sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, acheté par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 21 avril 1881, enregistré dans le bureau de transferts sur le livre 115, folio 361, le 5 mai 1881. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages couverte en ardoises et retirée de la rue, ayant deux chambres et galerie sur le devant, galerie fermée à l'arrière avec escalier au premier étage; deux chambres, deux cabinets et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage, aussi une bâtisse de deux chambres à l'arrière deux citernes, lieux d'aisance, etc, portant les Nos municipaux 245 et 245 1/2 rue Clara.
3° **Un certain lot de terre,** situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages et dépendances, dans l'ilet borné par les rues **Ste-Marie, Prytanée, Félicité et Colisée,** la dite portion de terre fait partie du lot No 26 du dit ilet et est désignée par la lettre A, d'après un plan en date du 17 juin 1867 fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, annexé au dit acte d'acquisition, et mesure 32 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue **Ste-Marie,** même mesure sur la ligne du fond sur 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 27, et 121 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne le séparant de l'autre partie du dit lot, désigné sur le dit plan par la lettre B.
Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant quatre chambres et palier ou vestibule, galeries de face à chaque étage; une cuisine à deux étages y attenant ayant deux chambres, palier, lieux d'aisances et galerie à chaque étage, deux citernes lieux d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 277 et 279 rue **Ste-Marie.**
4° Premièrement—**Une certaine portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Thalie, Melpomène, St-Charles et Prytanée,** la dite portion de terre étant formée d'une partie du lot No 2 sur le côté près de la rue **Thalie** et mesure, au pied américain, 17 pieds de face à la dite rue **St-Charles** sur une profondeur de 90 pieds.
Deuxièmement—**Une autre portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet, et forme aussi une partie du dit lot No 2 et mesure 17 pieds, plus ou moins, de largeur sur le côté du lot plus près de la rue **Thalie,** et immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus premièrement décrite, par une profondeur de 30 pieds.
La dite portion de terre commence à une distance de 90 pieds de la rue **St-Charles,** ensemble avec les privilèges d'une allée de 3 pieds de largeur ouvrant rue **Melpomène** et qui est pour l'usage et le bénéfice du dit terrain et des autres.
Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres, galerie de façade et escaliers à chaque étage, une cuisine à deux étages attenante, ayant une chambre à chaque étage; hangar à charbon, lieu d'aisance, cuve, etc. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1894 à $30 par mois, connue comme le numéro municipal 374 rue St Charles.
5° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les **rues Canal, St-Charles, Commune et Carondelet,** et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Charles T. Zimpel, député voyer de ville, le 20 mars 1833, et déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire, comme plan No 9 de ces livres de plans.
Le lot mesure, au pied anglais, 29 pieds 1 ligne de face à la rue **Canal,** sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 160 pieds 4 pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue **Carondelet,** par la propriété de M. J. Ludovic, et sur le côté opposé par celle de W. Shiff.
Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 3 étages connue par le numéro municipal 132 rue **Canal,** avant au rez de chaussée un grand magasin, grande entrée, avec escaliers sur chaque côté, trois chambres, corridor et cabinet au second étage et galerie de face sur la rue, trois chambres et corridor au troisième étage; une bâtisse en briques à trois étages attenante à la bâtisse principale, ayant trois chambres, escaliers, chambres à charbon, et lieux d'aisances au rez-de-chaussée, galerie, lieux d'aisances, escalier et trois chambres au premier étage; galerie, escalier et quatre chambres au troisième étage, cuve, hydrant, etc., et un entrepôt en briques à deux étages dans le fond du terrain séparé des autres bâtisses par une allée. Cette propriété est vendue sujette à un bail à Mme Charles Trouilly expirant le 30 septembre 1894 à un prix nominal de $300 par mois, payable mensuellement.

Deuxième District

6° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le **No 3,** dans l'ilet No 15, borné par les rues **Franklin, Bassin, Bienville et Conti** et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue **Franklin,** sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, au pied français.
Les améliorations consistent en une résidence à un étage couverte en ardoises, avec deux chambres, galerie de côté et à l'arrière, cabinet et une chambre dans la mansarde, cuisine avec deux chambres, lieux d'aisances, cuve, connu par le numéro municipal 64 rue **Franklin.**
7° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues **Toulouse, St-Louis, Dauphine et Bourbon,** ayant une façade de 40 pieds sur la rue **Toulouse** sur une profondeur et face à la rue **Dauphine** de 45 pieds, entre lignes parallèles au pied français, formant l'encoignure des rues **Toulouse et Dauphine.**
Les améliorations consistent en une bâtisse avec deux chambres et une bâtisse en bois attenant avec une chambre faisant face à la rue **Toulouse,** cuve lieux d'aisances, etc.
8° **Un certain lot de terre,** situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Tremé dans l'ilet borné par les rues **Quartier, St-Claude, Tremé et le Chemin du Bayou,** désigné par la lettre A, sur un plan annexé à un acte passé le 4 décembre 1860, pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le dit lot mesure 18 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue **Quartier,** 18 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond et 78 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue **St-Claude,** et 77 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété de Mme T. Doriocourt, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Les améliorations consistent en une résidence avec quatre chambres, galerie de côté, cuve lieux d'aisance, connue par le numéro municipal 172 rue **Quartier.**
9° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 12 dans l'ilet No 34, sur un plan annexé à un acte en l'étude de A. Ducatel, notaire, en date du 21 août 1867, lequel lot est borné par les rues **Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet** mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis,** sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une résidence double ayant quatre chambres et cuisine et deux chambres, lieux d'aisances et deux cuves, connues par les numéros municipaux 369 et 371 rue **St-Louis.**
10° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'ilet No 34 qui est borné par les rues **Galvez, St-Louis,** et **Johnson** et le **Canal Carondelet,** mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis,** sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une résidence à un étage, retiré de la rue, avec deux chambres cuisine avec deux chambres attenantes avec lieux d'aisances et cuve, divisée en deux corps de logis, connue par le numéro municipal 373 rue **St-Louis.**
11° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville désigné par le No 14 de l'ilet No 34 borné par les rues **Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet,** mesurant 28 pieds de face à la rue **St-Louis** sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations sont les mêmes que le lot No 13 qui vient d'être décrit, connue par le numéro municipal 375 rue **St-Louis.**
12° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 15 de l'ilet No 34 qui est borné par les rues **St-Louis, Galvez et Johnson et le Canal Carondelet,** mesure 28 pieds de face à la rue **St-Louis** sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison simple, retirée de la rue ayant deux chambres cuve lieux d'aisances, etc, connue le numéro municipal 377 rue **St-Louis.**
13° **Un certain lot de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues **Dumaine, Ste-Anne, Tonti et Rocheblave** mesurant 50 pieds de face à la rue **Dumaine,** sur 98 pieds de profondeur et face à la rue **Tonti,** à laquelle elle forme encoignure. Le dit lot de terre fait partie d'une plus grande portion de terre, désignée par le No 65, d'après un plan dressé par L. Bringier, ancien arpenteur voyer général et daté et annexé à un acte passé par Carl C. Pollock ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844.
Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages ayant quatre chambres et palier à chaque étage, et une cuisine à deux étages y attenant, avec deux chambres à chaque étage, citerne, lieux d'aisances, etc.
14° Premièrement—**Un certain lot de terre,** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 21, qui est borné par les rues **Levée, Dumaine, Chartres et St-Philippe,** mesurant 66 pieds 10 pouces de face sur la rue **Levée** et 64 pieds 10 pouces de largeur à l'arrière, et 149 pieds 1 pouce de profondeur, d'après un plan du bureau de dépôt au bureau de A. Ducatel un notaire public dans la ville de la Nouvelle Orléans.
Secondement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet, et sur lequel il y a un mur en briques séparant la susdite propriété de celle de Joséphine Guichard, femme de F. M. Bienvenu, et la moitié du dit mur, le dit morceau ou portion de terre étant la moitié attenant à la propriété de Mme Bienvenu sur laquelle le mur de la terre est construit, laquelle moitié a 6 pouces de largeur sur à peu près 60 pieds de profondeur.
Les améliorations consistent de la rangée de trois spécialités magasins en briques à trois étages connus par les numéros municipaux 239, 239 1/2 et 241 rue **Levée,** et **Magasin du Marché.**
Le tout sera vendu en bloc, sujet aux différents baux contractés avec les différents locataires, savoir: No 239 rue **Levée,** occupé par **MM. Levy & Mayer,** loué jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $600 par an, payable $50 par mois: le No 239 1/2 rue **Levée,** occupé par la **Boulangerie Garic,** loué à MM. Samuel et John Garic jusqu'au 31 janvier 1897, à raison de $1,380 par an, payable $115 par mois, et le No 241 rue **Levée,** occupé par P. Salatich comme café, et à lui loué à raison de $600 par an jusqu'au 30 sept. 1894, payable $50 par mois, faisant un revenu total de $2,580 par an, et aussi vendu sujet à l'usufruit de Mme Alfée Bodin pendant le terme de sa vie. Mme Bodin est âgée de plus de 80 ans.

Troisième District.

15° **Trois certains lots de terre** situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 8, 9 et 10 de l'ilet No 29, borné par les rues **France, Lesseps, Célestine et Joséphine,** sur un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, 25 février 1833, déposé dans le bureau de Chas Janin, ancien notaire, les dits lots mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue **France** sur 138 pieds 10 pouces entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues **France** et **Célestine,** étant la même propriété acquise par le défunt de Louis Ferrand, syndic le 12 mars 1834, par acte devant Louis Ferrand, notaire. Enregistré dans le livre No 16, folios 17 et 18.
16° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant situé et étant dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Robertson** ou **St-Jean Baptiste, Claiborne, St-Antoine** et **Bagatelle,** désigné par le No 4 sur un plan de Arthur De Armas, voyer et ingénieur civil, le 9 novembre 1871, déposé au bureau de G. de Ferriet & Co., encanteurs, mesurant 35 pieds 4 pouces de face à la rue **St-Jean Baptiste,** sur 87 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis ayant 4 chambres et arrière galerie, arrière bâtisse ayant deux chambres, galerie devant, lieux d'aisances, deux citernes, etc., connue sous le No 467 rue Robertson.
17° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 26 dans l'ilet borné par les rues **Onzaga, Dorgenois, Lapeyrouse** et **Rocheblave,** d'après un plan de J. A. Celles, architecte, le 24 septembre 1874, dans le bureau d'Alphonse Barnett, le dit terrain mesure 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue **Lapeyrouse** sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant quatre chambres avec une bâtisse attenante ayant quatre chambres, citernes, lieux d'aisances, etc., connue par le No municipal 154 rue **Lapeyrouse.**

Quatrième District et Paroisse Jefferson.

18° **Un certain ilet de terre,** situé en partie dans le Quatrième district de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, désigné par le No 129, d'après un plan déposé en le bureau du greffier de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, étant le No 1,966 du Dossier de la dite Cour, borné par les rues **Van Buren, Quatrième, Clio et Erato,** mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues **Quatrième** et **Van Buren** et 290 pieds 5 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues **Clio et Erato.**
19° **Un certain ilet de terre,** situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson en cet Etat, désigné par le No 139 d'après le plan mentionné ci-dessus, borné par les rues **Troisième, Van Buren, Erato et Thalie,** mesurant 255 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues **Van Buren** et **Troisième** et 210 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues **Erato et Thalie.**
20° **Un certain ilet de terre,** situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, désigné par le No 138 d'après le plan mentionné ci-dessus, borné par les rues **Thalie, Erato, Quatrième** et **Van Buren,** mesurant 290 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue **Thalie** et **Erato,** et 255 pieds 9 pouces et 3 ligne de face à chacune des rues **Quatrième et Van Buren.**

Quatrième District.

21° **Un certain lot de terre,** situé et étant dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Philip, Première, Clara et Martin,** désigné par le No 6 sur un plan de Pecquet & Crampon, anciennement architectes, le 8 mars 1865 esquissé duquel est annexée pour référence par acte pardevant W. J. Castell, notaire public le 7 octobre 1868; le dit lot mesurant, d'après le dit plan, 29 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue **Première,** sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 91 pieds 9 pouces.
22° **Deux certains lots ou morceaux de terre,** situés et étant dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan de L. H. Pilié, ancien voyer de la ville le 10 mai 1860, déposé au bureau de C. E. Fortier, ancien notaire, dans l'ilet borné par les rues **Félicité, Terpsichore, Howard et Liberté;** le lot No 11 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue **Félicité,** 33 pieds 8 pouces sur le côté du lot No 10 et 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 12, et le lot No 12 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue **Félicité,** 33 pieds 8 pouces et 3 lignes dans le fond sur une profondeur de 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 11 et 9 pieds 3 pouces et 1 ligne sur le côté du lot No 13.

Sixième District.

23° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, désigné par le No 18, ilet P, dans le sixième district de cette ville, borné par les rue **Général Taylor, Austerlitz, Water** et **Tchoupitoulas** ou **Levée,** représenté sur un plan de A. S. Phelps, ancien voyer déposé dans le bureau de G. R. Beard, notaire, le dit lot mesurant 25 pieds de face à la rue **Levée** sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations consistent en un cottage élevé, retiré de la rue, ayant six chambres, galeries devant et sur le côté, lieux d'aisance, citernes etc., connu par le numéro municipal 1288 rue **Tchoupitoulas.**
24° **Neuf certains lots de terre** situés dans le Sixième district de cette ville désignés par les Nos 1 à 9, inclusivement, dans l'ilet No 451 bornés par la rue **Jena, l'avenue Napoléon,** les rues **Baronne et Dryades,** les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue **Dryades** sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles le lot No 1 formant l'encoignure des rues **Jena et Dryades** et les lots 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue **Jena** sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, garanti par hypothèque et toutes les clauses usuelles, portant 7 pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement, les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 en sus du prix d'adjudication et que les propriétés rue Decatur dans l'ilet No 21, la quatorzième décrite dans cette annonce sera vendue sujette à l'usufruit de Mme Alfée Bodin, durant sa vie naturelle, d'après les mêmes termes que ci dessus; les acquéreurs déposeront 10 pour cent au moment de la vente du prix de leur enchère.
Acte de vente pardevant A. Doriocourt, N. P., aux frais de l'acquéreur.
6 av—6 8 11 18 25—mai 2 9 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE

Rue Royale, entre Port et Enghein

Succession de Mme Veuve Catherine McEneff.

No 34,893.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—MERCREDI, 23 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 20 avril 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci après, à savoir—
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Port, Casacalvo maintenant Royale, Enghein et Moreau maintenant Chartres, et désigné comme lot No ——, dans l'ilet No 4, d'après un plan de J. Pilié, voyer, déposé à l'étude de F. de Armas, notaire, d'après un acte du 30 mars 1836, le dit lot mesure, au pied américain, 29 pieds de face à la rue Royale, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage avec trois chambres et une galerie couverte, communiquant à la cuisine qui a deux chambres.
Conditions.—Une moitié ou plus comptant au gré de l'acquéreur, et le reste s'il y en a, payable en un plus tard, en billets portant 8 0/0 d'intérêt à partir de la date de l'adjudication, et garantis par le privilège du vendeur et hypothèques spéciales sur la propriété, avec clauses d'assurance. L'acquéreur paiera les taxes de 1894 en sus du prix d'adjudication, et 5 0/0 honoraires d'avocat (garantis également par hypothèque) en cas de procès pour le recouvrement des billets. Il fera un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication entre les mains des encanteurs, au moment de l'adjudication.
L'acte de vente pardevant M. T. Ducros notaire aux frais de l'acquéreur.
22 avril—22 25—mai 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE VALEUR

—DANS LE—

SIXIÈME DISTRICT.

Succession d'Eulalie Fos, décédée, épouse de Pascal Lapouyade.

No 31,620.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—Le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles,** rue St Charles entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre daté le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894 par l'Hon. T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite à savoir:
Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville composée des lots 26, 27 et 28, Ilet A, sur un plan de Wm. W. Williams, voyer, daté le 26 décembre 1870. La dite portion de terre est bornée par l'avenue Washington, Shell Road et l'avenue Canal ou Carrollton et la rue Seizième et la propriété de J. Lapouyade et mesure 416 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, Shell Road, quatre cent douze pieds six pouces de face à la rue Seizième, quatre cent quarante neuf pieds trois pouces et une ligne de face à l'avenue Canal ou Carrollton et quatre cent vingt pieds sur le côté vers l'avenue Washington, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprenant une résidence en bois couverte en bardeaux, écurie et latrine, etc.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
Acte de vente, pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais de l'acquéreur.
1er av—1 4 11 18 25 au 2 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Presse à Double Cylindre de Hoe, News and Display Type.—Encre pour Imprimerie—Papiers pour Journal et pour Envelopper.—Meubles, Installations de Gaz, etc, etc,

—AUSSI—

Le Droit d'Occupation du Magasin No 41 rue Natchez, du 1er Mai 1894 au 30 Septembre 1894.

Diverses Actions, Stocks, etc.

Dans Re Frank H. Pope vs Louisiana Printing & Publishing Co., Limited.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune—SAMEDI, 28 avril 1894, à 10:30 heures A. M., il sera vendu, au No 41 rue Natchez, entre les rues Camp et Magazine en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 avril 1894, dans la susdite affaire, le contenu des dits lieux, consistant en partie des articles ci dessus mentionnés.
Conditions—Comptant.
17 av—17 21 25 28

PAR JAS. P. GUINAULT.

PETITE RESIDENCE

Sur la rue Prieur, No 27,

Dans le Premier District.

Succession de Hélène Mealfie, épouse de Pierre Ticken—No 42,095.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI 9 mai 1894, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 3 avril 1894.
Un lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Prieur, Bertrand, Perdido et Poydras, mesurant 29' 3" 1"' de face à la rue Prieur, sur une profondeur de 83' 6," 6"' vers la rue Perdido et 89' 4" 4"' sur la ligne opposée. Ensemble une maison retirée de la rue ayant trois chambres et galerie sur le côté. Aussi une autre bâtisse dans le fond du terrain ayant deux chambres, hangar, citerne, etc., etc. Voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant.
L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année 1894 et il déposera comptant dix pour cent sur les lieux sur le prix d'adjudication.
7 avril—7 11 18 25—mai 2 9

PAR E. G. GILLY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'Affaire de J. G. Prosdame vs ses Créanciers.

No 41,066—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR E. G. GILLY, encanteur—Bureau, 117 rue du Canal—Le LUNDI, 30 avril 1894, à 11 heures A. M., au magasin No 110 rue du Canal, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B, daté et signé le 16 avril 1894, dans l'affaire ci dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique—
Un lot de comptes ouverts, d'après une liste enregistrée, une action du stock du Olympic Club, une action du stock de la New Orleans Board of Trade, une action du stock du Young Men's Gymnastic Club, un lot d'étagères, un lot d'installations pour gaz, une glace circulaire avec cadre en canne, un lot de boites, un lot d'articles d'étalages, un lot de cola
Le terme non expiré du bail des dits lieux, No 110 rue du Canal, à partir du 1er mai 1894 jusqu'au 30 septembre 1894; l'acquéreur devant assumer en plus et en dessus du montant de l'enchère le loyer des dits lieux, étant la somme de $166 67 par mois, ou, s'il n'y avait pas d'acquéreur pour le bail, alors le droit d'occupation des dits lieux sera vendu à partir de la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1894.
Conditions—Comptant sur les lieux.
19 av—19 24 30